

Rabat: L'observation et le suivi des élections doivent être une partie intégrante des processus démocratiques et électoraux en Afrique, a souligné, le lundi, 13 juin, 2022, le Ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita, affirmant que c'est le rôle de premier plan que les observateurs des élections sont appelés à jouer.

Dans une allocution à l'ouverture d'un atelier de formation des Observateurs des élections en Afrique, M. Bourita a relevé que le Maroc a développé, au fil des années, une expérience reconnue à l'échelle mondiale en matière de démocratie électorale et de gouvernance politique, assurant que grâce aux efforts inlassables consentis sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, le Royaume est considéré comme un modèle pionnier en la matière.

“Le Royaume s'affirme fièrement comme un havre de paix et de stabilité, et un État de droit aux assises démocratiques bien ancrées”, a indiqué le Ministre qui a ouvert ce premier atelier du genre dédié à la formation des observateurs africaines et africains des élections.

La particularité de l'expérience marocaine, unique à l'échelle régionale, a été et continue d'être une source d'inspiration au niveau continental et international, a souligné M. Bourita, rappelant que le Maroc a, en effet, organisé plus d'une quarantaine de consultations électorales et référendaires.

Le Ministre a aussi assuré que le Souverain s'est engagé à faire de la promotion des droits humains et du respect des valeurs humanitaires son cheval de bataille et le credo de la vie quotidienne, à travers une panoplie d'actions et de mesures, d'initiatives et de chantiers qui tendent à asseoir les fondements de l'État de droit.

Il a rappelé, dans ce cadre, le discours prononcé par SM le Roi en 2014 dans lequel le Souverain a souligné que “l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique”.

Partant de cette vision Royale, le Maroc s'est proposé d'apporter une assistance particulière au Département des Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité de l'UA, afin qu'il puisse renforcer ses capacités fonctionnelles et opérationnelles, et assurer une coordination plus efficace et effective des élections, a affirmé le Ministre.

Il a souligné que cette formation, initiée et organisée, pour la première fois, par un État membre de l'UA est, en effet, la parfaite illustration de la ferme volonté du

Maroc, conformément aux Très Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI, de contribuer effectivement au renforcement des capacités de la Commission de l'UA, en particulier sur une thématique aussi centrale que vitale : la gouvernance politique et la démocratie électorale. "C'est là une des missions principales de notre Organisation panafricaine et l'un des objectifs stratégiques de l'Agenda 2063", a-t-il relevé.

M. Bourita a indiqué que l'Afrique "peut, donc, aujourd'hui comme demain, compter sur l'un de ses fils pour contribuer à développer ses capacités et bâtir ensemble une autre image du continent et porter un nouveau regard sur son avenir".

"L'observation des élections n'est pas une tâche anodine. C'est le cœur même des élections. L'observation des élections est un outil indispensable pour améliorer la qualité des élections. Il ne s'agit pas uniquement de lutter contre les fraudes et de corriger les erreurs. Il s'agit surtout d'instaurer la confiance, la légitimité et la crédibilité d'un processus électoral", a insisté le Ministre, ajoutant que le rôle de l'observation est de formuler des recommandations pour améliorer le système électoral à l'avenir.